Code vestimentaire spécifique aux saisons



**Dès l’arrivée des froids** d’hiver…

Votre enfant a l’OBLIGATION de porter les vêtements suivants en tout temps.

**Obligatoire**

* Pantalons d’hiver doublés
* Manteau d’hiver doublé
* Tuque ou chapeau doublé
* Mitaines (idéalement doublées)
* Bottes d’hiver doublées





**Recommandé** : foulard ou cache-cou

Notez que le code vestimentaire hivernal s’applique **tant que de la neige recouvre le sol de la cour d’école.**

\**À l’approche du printemps, lorsque la température se réchauffe, votre enfant peut remplacer le pantalon d’hiver doublé par un pantalon imperméable non-doublé (ex : pantalons en nylon).*

Code vestimentaire spécifique aux saisons



**Aux périodes de transition** de l’AUTOMNE et du PRINTEMPS…

Votre enfant a l’obligation de porter des vêtements adaptés à la température extérieure.

* IMPORTANT : LES ÉLÈVES SORTENT JOUER DEHORS MÊME LES JOURS DE FINE PLUIE.

Il est donc IMPORTANT que votre enfant ait en sa possession les vêtements suivants :

* Manteau imperméable pour les jours de pluie.
* Des bottes de imperméables pour les jours de pluie.





* Un chandail chaud, à capuchon (de style « coton ouaté ») pour les jours plus frais.



* Petits gants « magiques » ou mitaines en lainage.

Code vestimentaire spécifique aux saisons

**Les jours de chaleur**, de la saison d’ÉTÉ…

Votre enfant a la responsabilité d’être habillé selon le respect du code vestimentaire de l’école, même s’il a chaud. Ce qui signifie :

* Porter des pantalons courts, des shorts, des jupes ou des robes qui **couvrent au moins la ½ de sa cuisse lorsqu’il (elle) se tient debout.**
* Porter des chandails, blouses et chemisiers qui couvrent ENTIÈREMENT son VENTRE et son DOS.
* Les bretelles aux épaules doivent être larges et bien rester en place sur l’épaule (minimum de la largeur d’une règle standard).



* Lorsqu’une jupe ou une robe tend à lever au vent, votre enfant doit porter un petit « legging » ou short court en-dessous.
* Porter des chaussures ou des sandales qui s’attachent à la cheville (pour éviter les blessures)